

## DÉFINITIONS

**E**N 2014-2015 le nombre d'apprentis continue de diminuer et s'établit à 405 900. La baisse est plus forte cette année que l'année précédente (- 4,4 % contre - 3,1 %) (1).

Le niveau V accueille deux apprentis sur cinq et 93 % des jeunes de ce niveau préparent un CAP. Au niveau IV, un peu plus d'un quart des apprentis se répartissent entre le baccalauréat professionnel (53 700 apprentis) et le brevet professionnel (42 300). L'enseignement supérieur en comptabilise un peu plus d'un tiers, dont 42 % en BTS.

Les évolutions d'effectifs sont très différentes selon le niveau du diplôme préparé. Bien qu'elles continuent de rassembler plus des deux tiers des effectifs, les formations en apprentissage de niveau inférieur ou égal au baccalauréat diminuent de manière continue depuis 2008. En 2014-2015, le nombre d'apprentis en niveau V recule de 7,1 % du fait de la baisse de ceux préparant un CAP ; le niveau IV décroît également (- 6,1 %) avec une baisse des apprentis en baccalauréat professionnel et en brevet professionnel (respectivement - 8,8 % et - 3,4 % par rapport à l'année précédente).

Globalement, les niveaux du supérieur stagnent (+ 0,6 %) par rapport à 2013 : baisse de 3,6 % pour le BTS et autres diplômes de niveau III et hausse de 5,3 % pour les diplômes de niveaux I et II. Les formations du supérieur, autres que le BTS, accueillent 20 % des apprentis en 2014-2015 contre 6 % en 2000-2001.

Les filles sont toujours largement minoritaires dans l'apprentissage. Elles représentent 32 % des effectifs (2). Cette proportion reste relativement stable d'une année à l'autre. À chaque niveau de formation, elle varie, de 26 % au niveau V à 47 % au niveau II (37 % en niveau I), en fonction de l'importance des spécialités des services.

Parmi l'ensemble des jeunes âgés de 16 à 25 ans (âges théoriques des apprentis), 4,9 % suivent une formation en apprentissage. Liés au développement de l'apprentissage dans le supérieur, les taux de scolarisation augmentent entre 2013 et 2014 pour les âges supérieurs à 22 ans (3).

Les apprentis se répartissent dans un peu plus de 1 000 établissements, principalement en centre de formation d'apprentis (CFA). 49 % des effectifs d'apprentis relèvent d'un établissement géré par un organisme privé, 27 % par une chambre de métiers, de commerce ou d'industrie, 16 % par des établissements d'enseignement (lycées, universités ou sections d'apprentissage) (4).

**APPRENTIS** - Les apprentis sont théoriquement des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou une certification) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise (sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage) et des enseignements dispensés dans un CFA. Des dérogations sur la limite d'âge sont possibles, en cas d'enchaînement de formations en apprentissage, de reprise d'un commerce et également pour les personnes reconnues en tant que travailleur handicapé.

**CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS (CFA)** - Les CFA sont des établissements d'enseignement dispensant une formation générale, technologique et pratique qui doit compléter la formation reçue en entreprise et s'articuler avec elle. La tutelle pédagogique est en général exercée par le ministère en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou par le ministère en charge de l'agriculture. Ils sont créés pour la plupart à la suite de la conclusion de conventions entre les régions et des organismes. Ainsi, les CFA peuvent être distingués selon les types d'organismes qui les gèrent (4).

**PRÉAPPRENTIS** - Sous statut scolaire, les élèves suivent leur formation dans des classes préparatoires à l'apprentissage dont l'appellation a évolué dans le temps : classes préparatoires à l'apprentissage (CPA), classes d'initiation préprofessionnelle par alternance (Clipa), dispositifs d'initiation aux métiers en alternance (DIMA). Ces classes peuvent aussi être implantées en collège ou en lycée.

**NIVEAU V** - Préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel, type CAP ou BEP.

**NIVEAU IV** - Préparation d'un diplôme de second cycle long, type baccalauréat ou brevet professionnel.

**NIVEAU III** - Préparation d'un diplôme de niveau bac + 2, type BTS ou DUT.

**NIVEAUX II ET I** - Préparation d'un diplôme de niveau égal ou supérieur à bac + 3.

**TAUX DE SCOLARISATION EN APPRENTISSAGE** - Pourcentage de jeunes d'un âge donné scolarisés en apprentissage par rapport à la population totale du même âge.

## SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information : 16.04.  
- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Références, juin 2009.

## 1 Évolution des effectifs dans les centres de formation d'apprentis

	1995 1996	2000 2001	2005 2006	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015
CAP	188 070	183 997	175 002	177 578	177 290	176 956	177 298	174 740	163 381	150 810
BEP	36 129	52 974	46 554	45 600	22 539	4 320	1 763			
Autres diplômes de niveau V	7 936	8 362	7 057	8 481	9 938	10 581	10 499	11 135	11 273	11 416
<b>Total niveau V</b>	<b>232 135</b>	<b>245 333</b>	<b>228 613</b>	<b>231 659</b>	<b>209 767</b>	<b>191 857</b>	<b>189 560</b>	<b>185 875</b>	<b>174 654</b>	<b>162 226</b>
BP	21 299	31 195	40 544	44 185	46 485	47 778	46 250	44 751	43 772	42 284
Bac professionnel	15 632	33 404	39 820	46 884	57 638	67 020	68 636	62 875	58 905	53 697
Autres diplômes de niveau IV	4 396	4 756	6 245	7 401	7 777	8 220	9 002	9 271	9 005	8 899
<b>Total niveau IV</b>	<b>41 327</b>	<b>69 355</b>	<b>86 609</b>	<b>98 470</b>	<b>111 900</b>	<b>123 018</b>	<b>123 888</b>	<b>116 897</b>	<b>111 682</b>	<b>104 880</b>
BTS	12 539	27 800	35 345	47 249	48 093	49 965	55 136	61 769	60 834	58 620
Autres diplômes de niveau III	2 734	7 753	8 888	11 323	11 439	12 109	12 057	13 099	13 214	12 799
<b>Total niveau III</b>	<b>15 273</b>	<b>35 553</b>	<b>44 233</b>	<b>58 572</b>	<b>59 532</b>	<b>62 074</b>	<b>67 193</b>	<b>74 868</b>	<b>74 048</b>	<b>71 419</b>
Licence	56	692	5 392	9 983	10 663	11 943	13 515	14 522	15 035	15 830
Master			2 999	7 023	8 083	9 522	11 194	12 676	13 441	13 784
Diplôme d'ingénieur	1 734	4 644	7 153	10 279	11 489	12 706	14 083	15 856	17 351	18 620
Autres diplômes de niveaux I et II	2 987	10 297	10 860	11 664	13 308	15 160	16 901	17 449	18 137	19 123
<b>Total niveaux I et II</b>	<b>4 777</b>	<b>15 633</b>	<b>26 404</b>	<b>38 949</b>	<b>43 543</b>	<b>49 331</b>	<b>55 693</b>	<b>60 503</b>	<b>63 964</b>	<b>67 357</b>
<b>Total apprentis</b>	<b>293 512</b>	<b>365 874</b>	<b>385 859</b>	<b>427 650</b>	<b>424 742</b>	<b>426 280</b>	<b>436 334</b>	<b>438 143</b>	<b>424 348</b>	<b>405 882</b>
Préapprentissage	10 409	10 184	9 718	7 583	7 344	7 243	6 919	6 670	5 769	5 932
<b>Total apprentis + préapprentissage</b>	<b>303 921</b>	<b>376 058</b>	<b>395 577</b>	<b>435 233</b>	<b>432 086</b>	<b>433 523</b>	<b>443 253</b>	<b>444 813</b>	<b>430 117</b>	<b>411 814</b>

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011.

## 2 Répartition des apprentis par niveau de formation et par année en 2014-2015

	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	Cursus 1 an	Total	Part des filles (%)
Niveau V	76 818	71 855	401	13 152	162 226	26,4
Niveau IV	35 355	44 939	21 297	3 289	104 880	32,7
Niveau III	34 601	33 806	944	2 068	71 419	37,9
Niveau II	1 745	2 650	1 332	18 016	23 743	47,0
Niveau I	13 875	15 529	8 181	5 964	(1)43 614	37,2
<b>Total</b>	<b>162 394</b>	<b>168 779</b>	<b>32 155</b>	<b>42 489</b>	<b>405 882</b>	<b>32,4</b>

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Y compris 65 apprentis en 4<sup>e</sup> année d'apprentissage.

## 3 Taux de scolarisation par âge en apprentissage, en %.

Âge	Effectifs d'apprentis	Taux de scolarisation en apprentissage	
	2014	2014	2013
15 ans ou moins	14 572	1,8	1,9
16 ans	44 898	5,5	6,2
17 ans	54 419	6,8	7,6
18 ans	58 520	7,3	7,6
19 ans	54 327	7,0	7,2
20 ans	46 355	6,2	6,5
21 ans	38 153	5,2	5,4
22 ans	33 867	4,5	4,6
23 ans	25 993	3,4	3,2
24 ans	16 907	2,2	2,1
25 ans	10 273	1,3	1,3
26 ans et plus	7 325	n.s.	n.s.
<b>16-25 ans</b>	<b>383 712</b>	<b>4,9</b>	<b>5,2</b>

► Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte.

n.s. : non significatif.

Lecture : en 2014, parmi l'ensemble des jeunes âgés de 18 ans, 7,3 % suivent une formation en apprentissage.

## 4 Répartition des apprentis par organisme gestionnaire, niveau de formation et nombre d'établissements en 2014-2015

	Secondaire	Supérieur	Total	Nombre d'établissements
Association mixte consulaire	11 852	1 906	13 758	20
Chambre d'agriculture	543	272	815	2
Chambre de commerce et d'industrie	22 258	21 261	43 519	82
Chambre des métiers	61 932	2 767	64 699	77
CFA résultant d'une convention nationale	302	31	333	4
Association, organisme pro, entreprise, groupement	119 820	82 648	202 468	509
Collectivités locales et territoriales	5 870	247	6 117	18
EPLFPA (1)	17 878	5 983	23 861	96
Établissement de formation ou recherche	823	8 720	9 543	33
Établissement public local d'enseignement	16 140	8 096	24 236	111
Établissement scolaire privé sous contrat	4 372	1 969	6 341	26
Section d'apprentissage	1 054	1 110	2 164	23
Groupement d'intérêt public	4 262	3 766	8 028	11
<b>Total</b>	<b>267 106</b>	<b>138 776</b>	<b>405 882</b>	<b>1 012</b>

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole.

### DÉFINITIONS

**L**A RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE de l'apprentissage, qui est liée à l'environnement économique local (notamment à l'existence d'entreprises aptes à accueillir les jeunes), fait apparaître de grandes disparités régionales. La concentration des effectifs dans certaines régions ne reflète pas pour autant l'importance que revêt l'apprentissage dans le système de formation professionnelle des régions (voir 5.4).

Au 31 décembre 2014, six académies (Créteil, Lille, Lyon, Nantes, Paris et Versailles) forment chacune plus de 20 000 apprentis ; en particulier Versailles en accueille 33 300 et Nantes 26 700. La région académique Île-de-France concentre, à elle seule, 19,5 % de l'ensemble des apprentis de France (1).

Entre 2013 et 2014, la tendance nationale est à la baisse de l'effectif global d'apprentis (- 4,4 %). Plus des trois quarts des académies enregistrent une baisse de leurs effectifs supérieure à 3 %. Seulement trois académies ne perdent pas d'apprentis entre 2013 et 2014 : Mayotte enregistre une augmentation de 8,3 %, la Martinique de + 1,1 % et Paris de + 0,7 %.

La proportion d'apprentis parmi les jeunes de 16-25 ans apporte un autre classement. De 4,9 % au niveau national, elle varie de 1,4 % pour la Guyane à 6,2 % pour la région académique Centre-Val de Loire (2). Les régions académiques qui accueillent un grand nombre d'apprentis ne sont pas nécessairement celles qui ont les proportions d'apprentis les plus élevées. En Île-de-France, région académique accueillant le plus d'apprentis, la proportion d'apprentis parmi les 16-25 ans est de 4,8 %.

Entre 2013 et 2014, le nombre d'entrants en apprentissage est à la baisse (- 2,0 %), mais avec des évolutions différentes selon les régions académiques. Douze régions académiques connaissent une baisse de leur nombre d'entrées en apprentissage, dans deux régions académiques cet effectif stagne et dans quatre régions académiques, il est en progression (3).

**NIVEAU V** - Préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel, type CAP ou BEP.

**NIVEAU IV** - Préparation d'un diplôme de second cycle long, type baccalauréat ou brevet professionnel.

**NIVEAU III** - Préparation d'un diplôme de niveau bac + 2, type BTS ou DUT.

**NIVEAUX II ET I** - Préparation d'un diplôme de niveau égal ou supérieur à bac + 3.

**ENTRÉES EN APPRENTISSAGE** - Il s'agit d'apprentis inscrits dans une première année d'apprentissage pour suivre la totalité d'un cursus en apprentissage ou seulement une partie (par exemple, la dernière année de master, la deuxième et la troisième année de baccalauréat professionnel). Ces apprentis peuvent provenir de la voie scolaire, d'une autre formation en apprentissage (succession de deux formations en apprentissage) ou d'une autre situation (emploi, sans-emploi, stage, etc.).

### SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

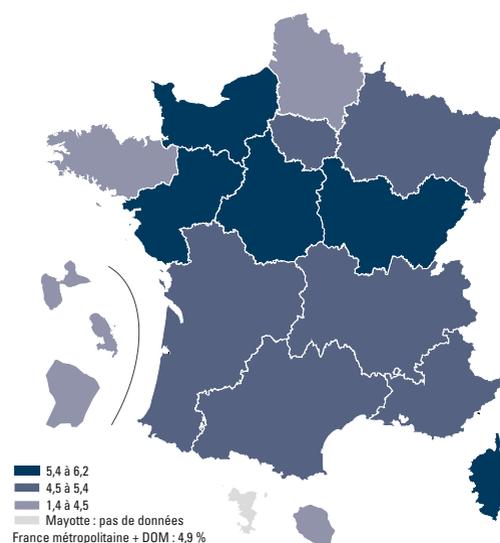
### POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information : 16.04.  
- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Références, juin 2009.

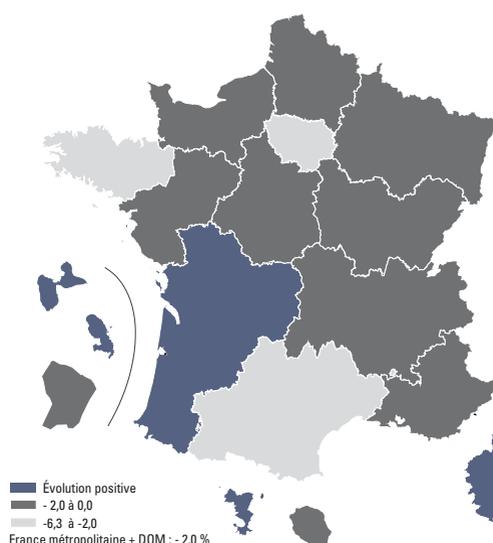
## 1 Effectifs d'apprentis par niveau de formation en 2014-2015

Régions académiques	Académies	Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau II	Niveau I	Total	Rappel 2013-2014
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Nancy-Metz	6 149	4 041	3 029	894	822	14 935	16 032
	Reims	3 681	2 130	928	273	653	7 665	8 280
	Strasbourg	5 918	3 769	2 800	1 087	1 216	14 790	15 194
	Total Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	15 748	9 940	6 757	2 254	2 691	37 390	39 506
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Bordeaux	8 517	4 520	2 561	683	1 739	18 020	18 386
	Limoges	1 780	1 100	384	252	151	3 667	3 751
	Poitiers	5 840	3 655	2 436	576	899	13 406	14 025
	Total Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	16 137	9 275	5 381	1 511	2 789	35 093	36 162
Auvergne-Rhône-Alpes	Clermont-Ferrand	4 495	2 202	770	239	443	8 149	8 816
	Grenoble	8 521	5 420	3 088	789	1 058	18 876	19 781
	Lyon	7 449	5 868	4 479	1 373	2 424	21 593	22 436
	Total Auvergne-Rhône-Alpes	20 465	13 490	8 337	2 401	3 925	48 618	51 033
Bourgogne-Franche-Comté	Besançon	3 728	2 594	2 037	462	458	9 279	9 812
	Dijon	4 872	2 529	1 328	156	426	9 311	9 958
	Total Bourgogne-Franche-Comté	8 600	5 123	3 365	618	884	18 590	19 770
Bretagne	Rennes	8 032	4 995	2 250	612	1 271	17 160	17 949
Centre-Val de Loire	Orléans-Tours	8 166	4 976	3 171	800	1 013	18 126	19 258
Corse	Corse	1 180	315	321	112	118	2 046	2 062
Île-de-France	Créteil	6 461	5 196	4 513	2 502	3 673	22 345	23 444
	Paris	3 760	4 524	5 125	3 099	7 058	23 566	23 391
	Versailles	7 151	6 820	7 347	4 325	7 656	33 299	34 553
	Total Île-de-France	17 372	16 540	16 985	9 926	18 387	79 210	81 388
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Montpellier	7 097	3 583	2 547	774	2 020	16 021	16 131
	Toulouse	7 633	3 736	2 692	620	1 376	16 057	17 203
	Total Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	14 730	7 319	5 239	1 394	3 396	32 078	33 334
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	Amiens	4 617	3 024	2 032	353	1 222	11 248	11 875
	Lille	8 081	5 540	4 445	620	2 603	21 289	21 871
	Total Nord-Pas-de-Calais-Picardie	12 698	8 564	6 477	973	3 825	32 537	33 746
Normandie	Caen	5 000	2 911	1 129	244	600	9 884	10 514
	Rouen	5 894	3 243	1 860	419	1 161	12 577	13 429
	Total Normandie	10 894	6 154	2 989	663	1 761	22 461	23 943
Pays de la Loire	Nantes	10 898	8 850	4 571	912	1 439	26 670	28 286
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Aix-Marseille	7 237	4 712	2 716	704	1 186	16 555	17 589
	Nice	6 062	2 754	1 133	313	813	11 075	11 796
	Total PACA	13 299	7 466	3 849	1 017	1 999	27 630	29 385
<b>France métropolitaine</b>		<b>158 219</b>	<b>103 007</b>	<b>69 692</b>	<b>23 193</b>	<b>43 498</b>	<b>397 609</b>	<b>415 822</b>
Guadeloupe	Guadeloupe	797	193	349	82	16	1 437	1 496
Guyane	Guyane	322	54	127	87		590	663
Martinique	Martinique	438	540	345	186	8	1 517	1 500
Mayotte	Mayotte	231	42				273	252
La Réunion	La Réunion	2 219	1 044	906	195	92	4 456	4 615
<b>DOM</b>		<b>4 007</b>	<b>1 873</b>	<b>1 727</b>	<b>550</b>	<b>116</b>	<b>8 273</b>	<b>8 526</b>
<b>France métropolitaine + DOM</b>		<b>162 226</b>	<b>104 880</b>	<b>71 419</b>	<b>23 743</b>	<b>43 614</b>	<b>405 882</b>	<b>424 348</b>

## 2 Proportion d'apprentis parmi les 16-25 ans en 2014-2015, en %.



## 3 Évolution des entrées en apprentissage entre 2013 et 2014, en %.



### DÉFINITIONS

**E**n 2014-2015, l'apprentissage en France métropolitaine et dans les DOM, tous niveaux de formation confondus, reste orienté vers les domaines de la production (58,6 %) (1). Il y a un contraste entre le secondaire (niveaux IV et V), relevant majoritairement des domaines de la production (68,0 %), et le supérieur (niveaux I, II et III), relevant majoritairement de ceux des services (59,0 %).

Au niveau V, près de trois apprentis sur quatre préparent leur diplôme dans les domaines de la production. Les effectifs les plus importants se concentrent dans les spécialités du génie civil et de la construction, et dans celles des transformations.

Les domaines de la production concentrent également un grand nombre d'apprentis en formation de niveau IV (62,0 %).

Les apprentis suivant une formation de l'enseignement supérieur relèvent majoritairement des domaines des services (57,0 % pour le niveau III, 72,6 % pour le niveau II et 54,2 % pour le niveau I) et plus particulièrement dans celui des échanges et gestion (respectivement pour ces trois niveaux 35,5 %, 53,8 % et 37,9 %).

Tous niveaux confondus, les filles sont toujours minoritaires dans l'apprentissage (32,4 %). La part des filles reste la plus élevée au niveau II (47,0 %). Plus globalement, la part des filles à chaque niveau est liée à l'importance de l'offre de formation dans les spécialités des services.

Les domaines de la production sont à dominante fortement masculine : 88,7 % sont des garçons. Les filles sont majoritaires en revanche dans les formations relevant des domaines « Services aux personnes » (76,6 %), « Matériaux souples » (69,8 %) et « Échanges et gestion » (58,5 %).

**SPÉCIALITÉS DE FORMATIONS** - La nomenclature utilisée est celle des spécialités de formations, établie par le Conseil national de l'information statistique (CNIS) en décembre 1993. Le niveau de classement retenu est le niveau 17, dit des « domaines de spécialités ».

**NIVEAU V** - Préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel, type CAP ou BEP.

**NIVEAU IV** - Préparation d'un diplôme de second cycle long, type baccalauréat ou brevet professionnel.

**NIVEAU III** - Préparation d'un diplôme bac + 2, type BTS ou DUT.

**NIVEAUX II ET I** - Préparation d'un diplôme de niveau égal ou supérieur à bac + 3.

### SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Note d'Information* : 16.04.  
- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Références, juin 2009.

## 1 Effectifs des apprentis par domaine de spécialités et niveau de formation en 2014-2015

Domaines de spécialités	Niveau V			Niveau IV			Niveau III		
	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition (%)	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition (%)	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition (%)
11 - Mathématiques et sciences	-	-	-	-	-	-	232	40,5	0,3
12 - Sciences humaines et droit	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13 - Lettres et arts	-	-	-	41	58,5	€	22	45,5	€
<b>Domaines disciplinaires</b>	-	-	-	<b>41</b>	<b>58,5</b>	€	<b>254</b>	<b>40,9</b>	<b>0,4</b>
20 - Spécialités pluritechnologiques de la production	107	4,7	0,1	550	16,0	0,5	5 268	6,8	7,4
21 - Agriculture, pêche, forêt	10 559	10,6	6,5	11 108	18,5	10,6	6 921	24,0	9,7
22 - Transformations	51 738	18,3	31,9	15 842	15,8	15,1	3 273	21,9	4,6
23 - Génie civil, constructions, bois	36 270	2,5	22,4	12 354	5,4	11,8	3 587	10,3	5,0
24 - Matériaux souples	541	63,2	0,3	161	75,2	0,2	113	85,0	0,2
25 - Mécanique, électricité, électronique	19 947	1,7	12,3	24 955	2,3	23,8	11 324	3,5	15,9
<b>Domaines de la production</b>	<b>119 162</b>	<b>10,2</b>	<b>73,5</b>	<b>64 970</b>	<b>9,2</b>	<b>62,0</b>	<b>30 486</b>	<b>11,8</b>	<b>42,7</b>
30 - Spécialités plurivalentes des services	-	-	-	1 009	85,0	1,0	27	70,4	€
31 - Échanges et gestion	16 128	67,0	9,9	12 837	58,8	12,2	25 370	56,2	35,5
32 - Communication et information	405	25,4	0,3	1 300	41,8	1,2	6 591	51,8	9,2
33 - Services aux personnes	25 730	75,9	15,9	23 747	80,1	22,6	7 671	69,8	10,7
34 - Services à la collectivité	801	33,3	0,5	976	34,5	0,9	1 020	34,7	1,4
<b>Domaines des services</b>	<b>43 064</b>	<b>71,3</b>	<b>26,6</b>	<b>39 869</b>	<b>71,0</b>	<b>38,0</b>	<b>40 679</b>	<b>57,5</b>	<b>57,0</b>
<b>Total</b>	<b>162 226</b>	<b>26,4</b>	<b>100,0</b>	<b>104 880</b>	<b>32,7</b>	<b>100,0</b>	<b>71 419</b>	<b>37,9</b>	<b>100,0</b>

Domaines de spécialités	Niveau II			Niveau I			Ensemble		
	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition (%)	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition (%)	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition (%)
11 - Mathématiques et sciences	225	41,3	1,0	796	45,1	1,8	1 253	43,6	0,3
12 - Sciences humaines et droit	429	67,1	1,8	1 492	63,7	3,4	1 921	64,4	0,5
13 - Lettres et arts	45	51,1	0,2	157	87,9	0,4	265	73,6	0,1
<b>Domaines disciplinaires</b>	<b>699</b>	<b>57,8</b>	<b>2,9</b>	<b>2 445</b>	<b>59,2</b>	<b>5,6</b>	<b>3 439</b>	<b>57,5</b>	<b>0,9</b>
20 - Spécialités pluritechnologiques de la production	1 654	23,8	7,0	5 917	16,9	13,6	13 496	13,7	3,3
21 - Agriculture, pêche, forêt	502	32,1	2,1	881	51,3	2,0	29 971	18,2	7,4
22 - Transformations	2 142	45,7	9,0	2 421	36,6	5,6	75 416	19,3	18,6
23 - Génie civil, constructions, bois	579	18,3	2,4	2 079	18,0	4,8	54 869	4,4	13,5
24 - Matériaux souples	47	85,1	0,2	165	71,5	0,4	1 027	69,8	0,3
25 - Mécanique, électricité, électronique	873	6,8	3,7	6 054	10,9	13,9	63 153	3,2	15,6
<b>Domaines de la production</b>	<b>5 797</b>	<b>30,0</b>	<b>24,4</b>	<b>17 517</b>	<b>19,9</b>	<b>40,2</b>	<b>237 932</b>	<b>11,3</b>	<b>58,6</b>
30 - Spécialités plurivalentes des services	16	50,0	0,1	21	33,3	0,1	1 073	83,1	0,3
31 - Échanges et gestion	12 784	56,5	53,8	16 543	55,2	37,9	83 662	58,5	20,6
32 - Communication et information	2 743	27,5	11,6	5 472	21,9	12,6	16 511	36,4	4,1
33 - Services aux personnes	1 209	70,6	5,1	556	72,8	1,3	58 913	76,6	14,5
34 - Services à la collectivité	495	38,0	2,1	1 060	49,3	2,4	4 352	38,4	1,1
<b>Domaines des services</b>	<b>17 247</b>	<b>52,3</b>	<b>72,6</b>	<b>23 652</b>	<b>47,6</b>	<b>54,2</b>	<b>164 511</b>	<b>62,4</b>	<b>40,5</b>
<b>Total</b>	<b>23 743</b>	<b>47,0</b>	<b>100,0</b>	<b>43 614</b>	<b>37,2</b>	<b>100,0</b>	<b>405 882</b>	<b>32,4</b>	<b>100,0</b>

► Champ : France métropolitaine + DOM.

Lecture : 17 247 apprentis de niveau II préparent un diplôme dans le domaine des services. 52,3 % sont des filles. 72,6 % des apprentis de niveau II se forment dans les spécialités des services.

## DÉFINITIONS

**L**ES FORMATIONS du second cycle professionnel (principalement CAP pour le niveau V et brevet professionnel ou baccalauréat professionnel pour le niveau IV) sont accessibles par apprentissage (formation en CFA) ou par la voie scolaire (formation en lycée). L'apprentissage représente, en 2014, 26,1 % des formations du second degré professionnel (niveaux V et IV) avec de fortes disparités entre les deux niveaux : 53,6 % des effectifs de niveau V sont des apprentis, contre 14,6 % des effectifs de niveau IV (1). En 2014-2015, plus de la moitié des jeunes préparant un CAP le font sous statut apprenti alors que moins d'un jeune sur dix préparant un baccalauréat professionnel le fait sous ce statut.

Le poids de l'apprentissage dans les formations professionnelles du second degré diminue de nouveau de 1,1 point entre 2013 et 2014. Les évolutions pour chacun des niveaux sont négatives mais d'amplitude différente : - 1,7 point pour le niveau V et - 0,5 point pour le niveau IV. La réforme de la voie professionnelle de l'enseignement secondaire a entraîné la disparition du BEP (niveau V) au profit de la mise en place du baccalauréat professionnel en 3 ans (niveau IV). Cette réforme explique l'évolution jusqu'en 2012-2013 de la part de l'apprentissage dans les effectifs de niveaux V et IV : hausse de la part des apprentis au niveau V, baisse de leur part au niveau IV. En CAP, le poids de l'apprentissage baisse sur la période 2000-2014. Cela s'explique par une augmentation des jeunes préparant ce diplôme sous statut scolaire en début de période, puis par une baisse récente du nombre d'apprentis en CAP.

Le poids de l'apprentissage pour le baccalauréat professionnel augmente entre 2000 et 2007, lié à la croissance plus importante de l'effectif d'apprentis que celle des élèves puis décroît à partir de 2008.

Le poids de l'apprentissage dans les formations du second degré professionnel est très variable selon les académies et les niveaux de formation (2). La diversité observée d'une académie à l'autre, pour un niveau de formation donné, traduit un engagement régional différent en matière d'apprentissage.

En France métropolitaine, son poids varie, pour le niveau V, de 40,2 % dans l'académie de Lille à 69,7 % dans l'académie de Corse et, pour le niveau IV, de 10,5 % dans l'académie de Lille à 25,3 % dans l'académie de Paris. Dans les DOM, le poids de l'apprentissage est faible : 24,5 % pour le niveau V et 5,8 % pour le niveau IV.

**STATUT SCOLAIRE** - Pour le niveau V, élèves dans les établissements du second degré publics et privés préparant un CAP, une mention complémentaire ou un autre diplôme de ce niveau.

Pour le niveau IV, élèves préparant un baccalauréat professionnel, un brevet des métiers d'arts ou un autre diplôme de ce niveau.

**APPRENTIS DU SECOND CYCLE PROFESSIONNEL** - Jeunes âgés théoriquement de 16 à 25 ans préparant un diplôme de niveau V (CAP, mention complémentaire ou autres diplômes de niveau V) ou de niveau IV (baccalauréat professionnel, brevet professionnel, brevet de maîtrise ou autres diplômes de niveau IV) dans le cadre d'un contrat de travail associant formation en entreprise et enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis. Des dérogations sur la limite d'âge sont possibles, en cas d'enchaînement de formations en apprentissage, de reprise d'un commerce et également pour les personnes reconnues en tant que travailleur handicapé.

## SOURCES

MENESR-DEPP

- Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.
- Système d'information Scolarité.
- Système d'information SAFRAN du ministère en charge de l'agriculture.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information : 16.04.
- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Références, juin 2009.

## 1 Évolution du poids de l'apprentissage dans le second cycle professionnel, en %.

	2000 2001	2005 2006	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015
Niveau V	28,8	27,6	29,0	31,3	39,0	46,4	51,2	56,5	55,3	53,6
dont CAP	65,5	62,0	62,2	61,0	58,3	57,0	57,0	56,7	55,1	53,3
Niveau IV	26,6	28,8	29,9	25,4	19,5	17,6	16,8	16,1	15,1	14,6
dont bac professionnel	14,8	15,7	16,7	13,9	11,1	10,4	10,1	9,4	8,6	8,0
<b>Ensemble</b>	<b>28,3</b>	<b>27,9</b>	<b>29,3</b>	<b>29,3</b>	<b>28,9</b>	<b>28,3</b>	<b>28,3</b>	<b>28,7</b>	<b>27,2</b>	<b>26,1</b>

► **Champ** : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte depuis 2011.

**Lecture** : en 2014-2015, 53,6 % des jeunes suivant une formation de niveau V le font sous statut d'apprenti. C'est le cas de 53,3 % des jeunes préparant un CAP.

## 2 Poids de l'apprentissage dans le second cycle professionnel par région et académie en 2014-2015

Régions académiques	Académies	Effectifs du second cycle professionnel				Poids de l'apprentissage (%) (1)		
		Statut scolaire		Statut apprenti		Niveau V	Niveau IV	Ensemble
		Niveau V (2)	Niveau IV (3)	Niveau V	Niveau IV (4)			
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Nancy-Metz	4 269	23 257	6 149	4 041	59,0	14,8	27,0
	Reims	3 169	13 675	3 681	2 130	53,7	13,5	25,6
	Strasbourg	3 598	15 012	5 918	3 769	62,2	20,1	34,2
	Total Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	11 036	51 944	15 748	9 940	58,8	16,1	29,0
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Bordeaux	6 405	29 941	8 517	4 520	57,1	13,1	26,4
	Limoges	1 645	6 510	1 780	1 100	52,0	14,5	26,1
	Poitiers	3 582	16 027	5 840	3 655	62,0	18,6	32,6
	Total Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	11 632	52 478	16 137	9 275	58,1	15,0	28,4
Auvergne-Rhône-Alpes	Clermont-Ferrand	2 822	12 031	4 495	2 202	61,4	15,5	31,1
	Grenoble	7 499	29 325	8 521	5 420	53,2	15,6	27,5
	Lyon	6 514	26 934	7 449	5 868	53,3	17,9	28,5
	Total Auvergne-Rhône-Alpes	16 835	68 290	20 465	13 490	54,9	16,5	28,5
Bourgogne-Franche-Comté	Besançon	2 501	11 970	3 728	2 594	59,8	17,8	30,4
	Dijon	3 160	15 247	4 872	2 529	60,7	14,2	28,7
	Total Bourgogne-Franche-Comté	5 661	27 217	8 600	5 123	60,3	15,8	29,4
Bretagne	Rennes	6 204	32 876	8 032	4 995	56,4	13,2	25,0
Centre-Val de Loire	Orléans-Tours	4 184	22 838	8 166	4 976	66,1	17,9	32,7
Corse	Corse	512	2 090	1 180	315	69,7	13,1	36,5
Île-de-France	Créteil	6 993	39 614	6 461	5 196	48,0	11,6	20,0
	Paris	3 905	13 359	3 760	4 524	49,1	25,3	32,4
	Versailles	7 783	41 606	7 151	6 820	47,9	14,1	22,1
	Total Île-de-France	18 681	94 579	17 372	16 540	48,2	14,9	23,0
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Montpellier	5 610	25 642	7 097	3 583	55,9	12,3	25,5
	Toulouse	4 765	27 108	7 633	3 736	61,6	12,1	26,3
	Total Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	10 375	52 750	14 730	7 319	58,7	12,2	25,9
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	Amiens	5 223	21 056	4 617	3 024	46,9	12,6	22,5
	Lille	12 015	47 210	8 081	5 540	40,2	10,5	18,7
	Total Nord-Pas-de-Calais-Picardie	17 238	68 266	12 698	8 564	42,4	11,1	19,9
Normandie	Caen	3 563	15 121	5 000	2 911	58,4	16,1	29,7
	Rouen	3 721	17 813	5 894	3 243	61,3	15,4	29,8
	Total Normandie	7 284	32 934	10 894	6 154	59,9	15,7	29,8
Pays de la Loire	Nantes	7 695	35 799	10 898	8 850	58,6	19,8	31,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Aix-Marseille	7 779	25 793	7 237	4 712	48,2	15,4	26,2
	Nice	2 874	16 200	6 062	2 754	67,8	14,5	31,6
	Total PACA	10 653	41 993	13 299	7 466	55,5	15,1	28,3
<b>France métropolitaine</b>		<b>127 990</b>	<b>584 054</b>	<b>158 219</b>	<b>103 007</b>	<b>55,3</b>	<b>15,0</b>	<b>26,8</b>
Guadeloupe	Guadeloupe	1 793	6 569	797	193	30,8	2,9	10,6
Guyane	Guyane	2 308	4 104	322	54	12,2	1,3	5,5
Martinique	Martinique	1 526	4 802	438	540	22,3	10,1	13,4
Mayotte	Mayotte	1 789	2 828	231	42	11,4	1,5	5,6
La Réunion	La Réunion	4 908	11 935	2 219	1 044	31,1	8,0	16,2
<b>DOM</b>		<b>12 324</b>	<b>30 238</b>	<b>4 007</b>	<b>1 873</b>	<b>24,5</b>	<b>5,8</b>	<b>12,1</b>
<b>France métropolitaine + DOM</b>		<b>140 314</b>	<b>614 292</b>	<b>162 226</b>	<b>104 880</b>	<b>53,6</b>	<b>14,6</b>	<b>26,1</b>

► **Champ** : France métropolitaine + DOM.

1. Apprentis/ensemble du second cycle professionnel (%).

2. Niveau V statut scolaire : CAP, mention complémentaire et autres diplômes de ce niveau.

3. Niveau IV statut scolaire : bac professionnel, BMA (brevet des métiers d'art) et autres diplômes de ce niveau.

4. Niveau IV statut apprenti : y compris 24 apprentis préparant un brevet de technicien et 80 apprentis préparant un bac technologique.

### DÉFINITIONS

**E**N 2014-2015, 60,7 % des apprentis inscrits en première année d'apprentissage de niveau IV ou V arrivent de la voie scolaire (formation en collège ou lycée), 24,8 % étaient déjà apprentis l'année précédente, 9,6 % étaient dans une autre situation (sans emploi par exemple) (1). La part des apprentis en provenance de la voie scolaire augmente cette année (+ 3 points par rapport à 2013) alors que les entrées en provenance de l'apprentissage diminuent de pratiquement 1 point.

Parmi les apprentis inscrits en première année de formation de niveau V (principalement CAP), sept sur dix arrivent de la voie scolaire, majoritairement après une classe de troisième (43,0 %). La part des apprentis venant de la voie scolaire est en progression de + 3,5 points par rapport 2013, alors que celle des entrées en provenance de l'apprentissage recule de 1,1 point.

Parmi les apprentis inscrits en première année de formation de niveau IV, près de la moitié suivaient déjà une formation en apprentissage l'année précédente. Il s'agissait généralement d'une formation de niveau V. Ainsi, l'apprentissage est une filière professionnelle à part entière associant emploi et formation, aux côtés des filières sous statut scolaire. Les effectifs d'apprentis de niveau IV originaires de troisième stagnent en 2014 (- 0,4 point) après une diminution l'année précédente de - 1,8 point. Ceux venant du second cycle professionnel sous statut scolaire augmentent en 2014 et leur part atteint 15,7 %, soit une hausse de 2,4 points par rapport à 2013. Cela marque une rupture dans le recul important du second cycle professionnel entre 2008 et 2013 (passant de 30,7 % à 13,3 %). Cela s'expliquait par la mise en place de la réforme de la voie professionnelle qui a créé le baccalauréat professionnel en trois ans, diplôme de niveau IV qui recrute parmi les sortants de troisième.

Au sein d'un même niveau de formation, les origines des jeunes peuvent être très différentes selon le diplôme préparé. Ainsi, les apprentis en première année de baccalauréat professionnel viennent principalement d'une classe de troisième (41,2 %) ou d'une formation de second cycle suivie sous statut scolaire (27,2 %), alors que les apprentis en première année de brevet professionnel viennent majoritairement d'une formation de niveau V sous statut apprenti (61,8 %)(2) (3).

**CAP** - Certificat d'aptitude professionnelle.

**CFA** - Centre de formation d'apprentis (voir. 5.1).

**PRÉAPPRENTIS** - Sous statut scolaire, les élèves suivent leur formation dans des classes préparatoires à l'apprentissage dont l'appellation a évolué dans le temps : classes préparatoires à l'apprentissage (CPA), classes d'initiation préprofessionnelle par alternance (Clipa), dispositifs d'initiation aux métiers en alternance (DIMA). Ces classes peuvent aussi être implantées en collège ou en lycée.

### SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information : 16.04.  
- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Références, juin 2009.

### 1 Origine des apprentis de première année en 2014-2015, cursus 2 et 3 ans.

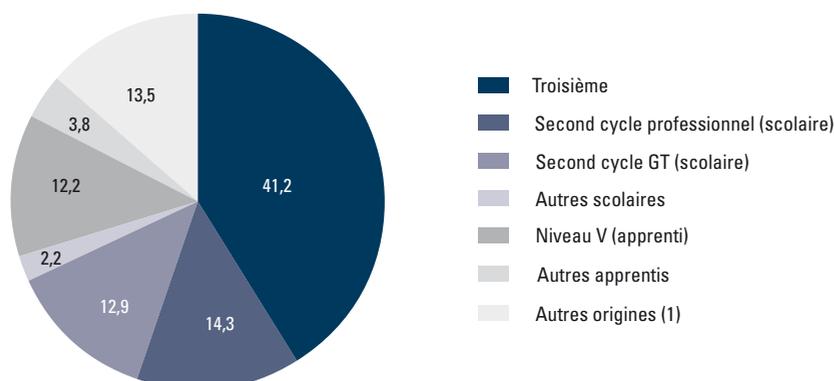
Origine (année 2013-2014)	Année 2014-2015						
	Niveau V		Niveau IV		Total		
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	
<b>Scolaires</b>	5 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , enseignement spécial	1 696	2,2	73	0,2	1 769	1,6
	3 <sup>e</sup>	33 044	43,0	4 036	11,4	37 080	33,1
	Préapprentissage	3 102	4,0	123	0,3	3 225	2,9
	2 <sup>nd</sup> cycle pro	9 392	12,2	5 566	15,7	14 958	13,3
	2 <sup>nd</sup> cycle GT	6 374	8,3	2 874	8,1	9 248	8,2
	Autres scolaires	116	0,2	2	ε	118	0,1
	Supérieur	681	0,9	1 007	2,8	1 688	1,5
	<b>Total scolaires</b>	<b>54 405</b>	<b>70,8</b>	<b>13 681</b>	<b>38,7</b>	<b>68 086</b>	<b>60,7</b>
<b>Apprentis</b>	Niveau V	9 357	12,2	15 477	43,8	24 834	22,1
	Niveau IV	1 362	1,8	1 301	3,7	2 663	2,4
	Niveau III	89	0,1	84	0,2	173	0,2
	Niveaux I et II	46	0,1	48	0,1	94	0,1
	<b>Total apprentis</b>	<b>10 854</b>	<b>14,1</b>	<b>16 910</b>	<b>47,8</b>	<b>27 764</b>	<b>24,8</b>
<b>Ni scolaire, ni apprenti (1)</b>		<b>7 229</b>	<b>9,4</b>	<b>3 525</b>	<b>10,0</b>	<b>10 754</b>	<b>9,6</b>
<b>Origine inconnue</b>		<b>4 330</b>	<b>5,6</b>	<b>1 239</b>	<b>3,5</b>	<b>5 569</b>	<b>5,0</b>
<b>Ensemble</b>		<b>76 818</b>	<b>100,0</b>	<b>35 355</b>	<b>100,0</b>	<b>112 173</b>	<b>100,0</b>

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Stage, emploi, chômage.

Lecture : 47,8 % des apprentis de première année de niveau IV étaient l'année précédente en apprentissage.

### 2 Origine des apprentis de première année de baccalauréat professionnel en 2014-2015, en %.

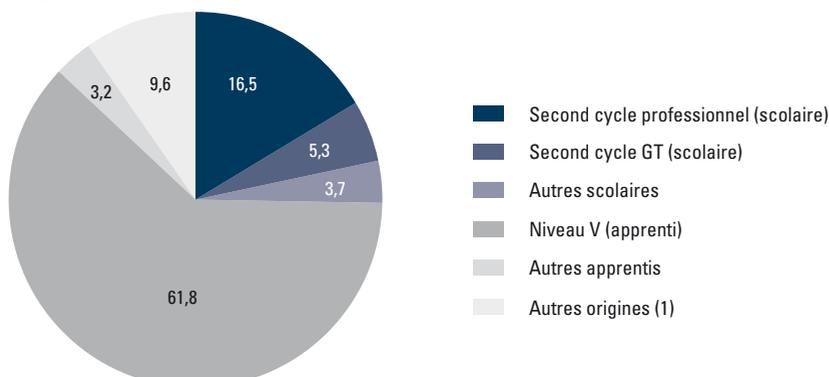


► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Stage, emploi, chômage et origine inconnue.

Lecture : 41,2 % des apprentis de première année de baccalauréat professionnel étaient l'année précédente en classe de troisième.

### 3 Origine des apprentis de première année de brevet professionnel en 2014-2015, en %.



► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Stage, emploi, chômage et origine inconnue.

Lecture : 61,8 % des apprentis de première année de brevet professionnel préparaient l'année précédente une formation de niveau V sous statut apprenti.

### DÉFINITIONS

**A**LORS QU'IL ÉTAIT EN PROGRESSION DEPUIS 1993, l'apprentissage dans l'enseignement supérieur stagne cette année (1). En 2014, 138 800 jeunes ont préparé un diplôme d'enseignement supérieur par la voie de l'apprentissage, soit + 0,6 % par rapport à l'année précédente. Le niveau III représente 51,5 % des apprentis du supérieur, le niveau II 17,1 % et le niveau I 31,4 %. Les niveaux I et II enregistrent une augmentation par rapport à 2013 : 3,5 % pour le niveau II et 6,3 % pour le niveau I, alors que le niveau III baisse (- 3,6 %).

Le BTS occupe toujours une place prépondérante, puisqu'il regroupe 42,2 % des apprentis du supérieur. Les effectifs d'apprentis en BTS continuent de diminuer cette année (- 3,6 % par rapport à 2013). Les effectifs d'apprentis préparant un DUT stagnent (- 0,6 %) et atteignent 5 800 jeunes en 2014.

En revanche, le nombre d'apprentis préparant une licence ou un master professionnels progresse toujours. 18 600 apprentis préparent un diplôme d'ingénieur (contre 17 400 l'année précédente), principalement dans les spécialités de la mécanique, des technologies industrielles, de l'électricité et de l'électronique, spécialités à faible taux de féminisation (13,5 % de filles contre 17,5 % pour l'ensemble des formations d'ingénieurs).

47,7 % des jeunes inscrits en première année de niveau III par apprentissage sont issus d'une terminale de lycée ; la part de ceux venant de terminale générale perd 0,9 point par rapport à 2013, celle des autres terminales progresse (+ 0,6 point pour les terminales professionnelles et + 1 point pour les terminales technologiques). Ils sont peu nombreux (11,7 % en 2014) à intégrer une formation de niveau III par apprentissage après un parcours dans un autre cursus du supérieur. En 2014, la proportion de jeunes inscrits dans ce niveau de formation, et qui étaient déjà apprentis l'année précédente, est de 19,1 % (2).

30,6 % des jeunes préparant un diplôme d'ingénieur par apprentissage poursuivaient des études en IUT sous statut étudiant l'année précédente, 27,3 % suivaient déjà une formation par apprentissage (3).

25,5 % des apprentis en première année de niveau I ou II (hors ingénieurs) étaient déjà sous ce statut l'année précédente, ils sont 29,6 % à venir d'un BTS ou d'un DUT sous statut étudiant et 31,2 % à venir d'une autre formation du supérieur sous statut étudiant (4).

**POPULATION CONCERNÉE** - Les apprentis préparant un diplôme d'enseignement supérieur dans un centre de formation d'apprentis (CFA) de France métropolitaine et des DOM. Il n'y a pas d'apprentis dans l'enseignement supérieur à Mayotte.

**NIVEAU III** - Préparation d'un diplôme de niveau bac + 2, type BTS ou DUT.

**NIVEAUX II ET I** - Préparation d'un diplôme de niveau égal ou supérieur à bac + 3.

**BTS** - Brevet de technicien supérieur.

**DUT** - Diplôme universitaire de technologie.

**LICENCE** - Les licences préparées en apprentissage sont essentiellement des licences professionnelles.

### SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

### POUR EN SAVOIR PLUS

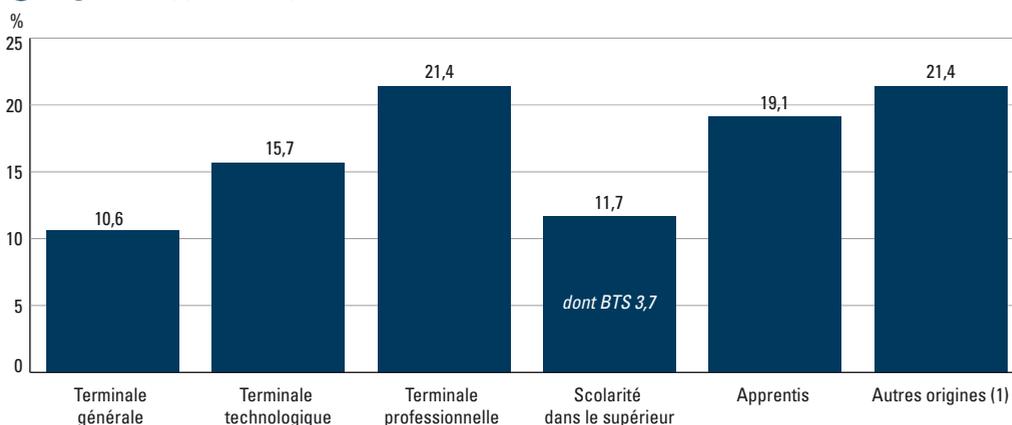
- Note d'Information : 16.04.  
- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Références, juin 2009.

## 1 Évolution des effectifs d'apprentis préparant un diplôme d'enseignement supérieur

	1995 1996	2000 2001	2005 2006	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	Part des filles (%)
BTS/BTSA	12 539	27 800	35 345	48 093	49 965	55 136	61 769	60 834	58 620	36,0
DUT	2 067	4 285	4 717	5 390	5 548	5 731	5 887	5 836	5 799	36,7
Autres niveau III	667	3 468	4 171	6 049	6 561	6 326	7 212	7 378	7 000	55,6
<b>Total niveau III</b>	<b>15 273</b>	<b>35 553</b>	<b>44 233</b>	<b>59 532</b>	<b>62 074</b>	<b>67 193</b>	<b>74 868</b>	<b>74 048</b>	<b>71 419</b>	<b>37,9</b>
Licence	56	692	5 392	10 663	11 943	13 515	14 522	15 035	15 830	45,3
Maîtrise	577	1 837	1 489							
Autres niveau II	2 196	6 919	8 182	6 724	7 246	8 247	7 799	7 902	7 913	50,5
<b>Total niveau II</b>	<b>2 829</b>	<b>9 448</b>	<b>15 063</b>	<b>17 387</b>	<b>19 189</b>	<b>21 762</b>	<b>22 321</b>	<b>22 937</b>	<b>23 743</b>	<b>47,0</b>
Diplômes ingénieurs	1 734	4 644	7 153	11 489	12 706	14 083	15 856	17 351	18 620	17,5
DESS	193	1 162	411							
Master			2 999	8 083	9 522	11 194	12 676	13 441	13 784	54,2
Autres niveau I	21	379	778	6 584	7 914	8 654	9 650	10 235	11 210	48,8
<b>Total niveau I</b>	<b>1 948</b>	<b>6 185</b>	<b>11 341</b>	<b>26 156</b>	<b>30 142</b>	<b>33 931</b>	<b>38 182</b>	<b>41 027</b>	<b>43 614</b>	<b>37,2</b>
<b>Ensemble</b>	<b>20 050</b>	<b>51 186</b>	<b>70 637</b>	<b>103 075</b>	<b>111 405</b>	<b>122 886</b>	<b>135 371</b>	<b>138 012</b>	<b>138 776</b>	<b>39,2</b>

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte depuis 2011.

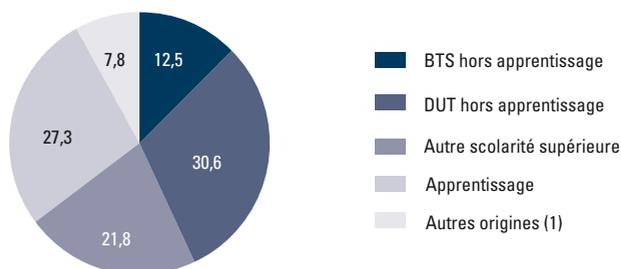
## 2 Origine des apprentis de première année de niveau III en 2014-2015, en %.



► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Stage, emploi, chômage, etc. et origine inconnue (4,6 %).

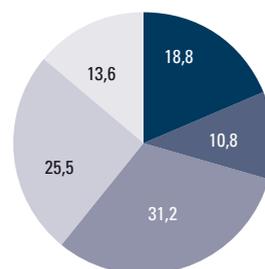
## 3 Origine des apprentis ingénieurs en première année en 2014-2015, en %.



► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Stage, emploi, chômage, etc. et origine inconnue (3,8 %).

## 4 Origine des apprentis de niveaux II et I (hors ingénieurs) en première année en 2014-2015, en %.



► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Stage, emploi, chômage, etc. et origine inconnue (2,8 %).

**A**u 31 DÉCEMBRE 2015, 36 500 apprentis suivent leur formation en établissement public local d'enseignement (EPL), soit une diminution de 6,7 % par rapport à 2013 (contre - 4,4 % pour l'ensemble de l'apprentissage).

Les effectifs d'apprentis baissent dans toutes les structures juridiques : - 10,8 % pour les CFA, - 9,3 % pour les conventions de services et - 3,2 % pour les unités de formation par apprentissage (UFA). La part des apprentis en UFA ne cesse de croître : elle passe de 21 % en 2005 à 55 % en 2014, tandis que celle des effectifs en CFA passe de 62 % à 37 % (1). Les conventions de services concernent 8 % des apprentis en EPLE (contre 10 % en 2005).

En EPLE, les effectifs sont équilibrés sur les niveaux de formation III à V (près d'un tiers) contre 5 % en niveaux I et II. Les apprentis en EPLE représentent 9,0 % des apprentis : 7,1 % des apprentis en CAP, 8,3 % de ceux en BP, 14,2 % des apprentis en baccalauréat professionnel et surtout 19,1 % de ceux en BTS (2). Les effectifs d'apprentis en EPLE stagnent pour les formations de niveaux I et II alors qu'ils baissent pour les autres niveaux.

La région académique d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine – l'Alsace a une longue tradition d'apprentissage public – accueille à elle seule plus de 24 % des apprentis en EPLE, soit près de 24 % de l'ensemble de ses apprentis (3). Cette proportion en EPLE est également supérieure à 12 % dans trois autres régions académiques : Mayotte (100 %), Guadeloupe (12,5 %) et Nord-Pas-de-Calais-Picardie (12,1 %).

**L'APPRENTISSAGE EN ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT (EPL)** - Il existe quatre structures d'accueil des apprentis dans les EPLE (lycées professionnels, d'enseignement général et technologique ou polyvalents) prévues par le code du travail :

- **LE CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS (CFA)** - L'EPL est l'organisme gestionnaire du CFA, qui est créé par convention entre l'EPL et le conseil régional.

L'établissement assume les responsabilités administrative, financière et pédagogique des formations délivrées par le CFA implanté dans le lycée.

- **LA SECTION D'APPRENTISSAGE (SA)** - L'EPL est l'organisme gestionnaire de la section d'apprentissage, qui est créé par convention entre l'EPL, le conseil régional et l'entreprise.

Une SA est créée pour une seule formation répondant à un besoin ponctuel, pour un seul cycle de formation.

L'établissement assume les responsabilités administrative, financière et pédagogique de la formation implantée dans le lycée.

- **L'UNITÉ DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)** - L'EPL accueille une unité de formation par apprentissage, qui est créée par convention entre l'EPL et un CFA (dans la majorité des académies, il s'agit d'un CFA académique).

Une UFA peut délivrer plusieurs formations.

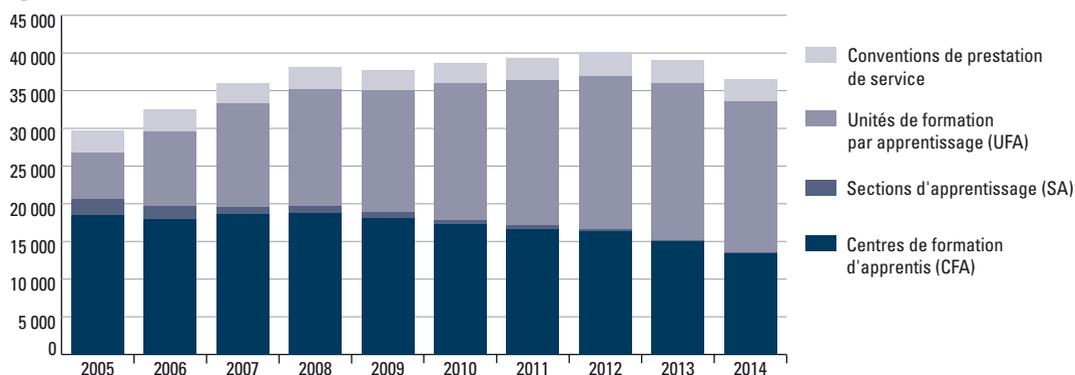
L'établissement d'accueil de l'UFA assume la seule responsabilité pédagogique des formations délivrées par l'UFA implantées dans le lycée, tandis que le CFA a les responsabilités administratives et financières.

- **LA CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES** (de type « L 6231-3 ») - L'EPL assure une « prestation de services » pour un CFA, dont les modalités sont définies par convention entre l'EPL et le CFA. Il s'agit, le plus souvent, d'assurer tout ou partie des enseignements pour une formation.

### SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

### 1 Évolution des effectifs d'apprentis en EPLE par structure juridique



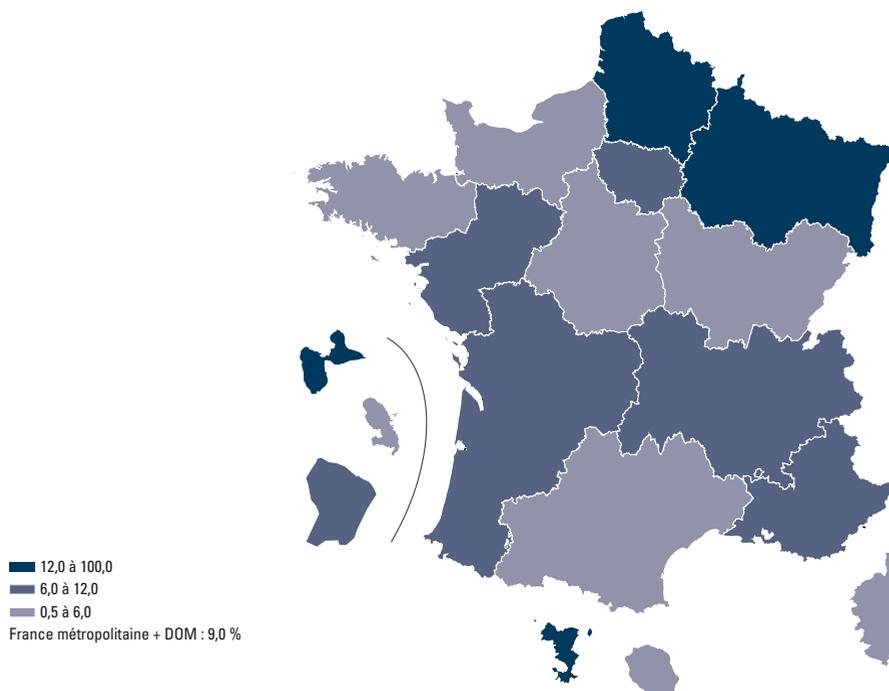
► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte depuis 2011.

### 2 Effectifs d'apprentis en EPLE par niveau de formation en 2014-2015

	Apprentis en EPLE	Ensemble des apprentis	Part en EPLE (%)	Évolution EPLE 2014/2013 (%)
<b>Niveau V</b>	<b>11 534</b>	<b>162 226</b>	<b>7,1</b>	<b>-8,6</b>
dont CAP	10 785	150 810	7,2	-8,1
<b>Niveau IV</b>	<b>11 628</b>	<b>104 880</b>	<b>11,1</b>	<b>-6,4</b>
dont brevet professionnel	3 504	42 284	8,3	-3,8
dont bac professionnel	7 635	53 697	14,2	-7,8
<b>Niveau III</b>	<b>11 503</b>	<b>71 419</b>	<b>16,1</b>	<b>-5,9</b>
dont BTS	11 205	58 620	19,1	-5,8
<b>Niveau I et II</b>	<b>1 797</b>	<b>67 357</b>	<b>2,7</b>	<b>-0,6</b>
<b>Ensemble</b>	<b>36 462</b>	<b>405 882</b>	<b>9,0</b>	<b>-6,7</b>

► Champ : France métropolitaine + DOM.

### 3 Part des apprentis en EPLE en 2014-2015, en %.



### DÉFINITIONS

**S**ELON LES RÉSULTATS provisoires pour l'année scolaire 2015-2016, 405 500 jeunes sont inscrits en apprentissage dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ou une section d'apprentissage (SA) de France métropolitaine et des DOM. Effectifs auxquels s'ajoutent 5 300 préapprentis (DIMA) (1). Le nombre d'apprentis se stabilise (- 0,1 %) en 2015 après deux années de baisse.

Cette année, sept académies voient leurs effectifs d'apprentis augmenter d'au moins 1 % : avec 7,2 % pour La Réunion, 2,9 % pour Montpellier et 2,6 % pour la Corse. Quinze académies voient leurs effectifs d'apprentis stagner, évolution comprise entre + 1 % et - 1 %. Les neuf autres académies voient leurs effectifs d'apprentis diminuer de plus de 1 %, notamment la Guyane (- 9,5 %), Mayotte (- 9,2 %) et Clermont-Ferrand (- 2,7 %).

Tous ministères confondus, les formations de niveau V accueillent 159 800 apprentis, soit 39 % de l'effectif total d'apprentis (2). 93 % des jeunes de ce niveau préparent un CAP. Les formations de niveau IV accueillent 101 600 apprentis (25 %), répartis principalement entre le brevet professionnel et le baccalauréat professionnel. Au niveau III, 73 400 jeunes suivent une formation par la voie de l'apprentissage (18 %), la formation la plus fréquente étant le BTS (60 100). Ils sont 70 700 aux niveaux I et II (17 %) parmi lesquels 16 600 préparent une licence, 14 900 un master et 19 600 un diplôme d'ingénieur.

Les évolutions d'effectifs par rapport à 2014-2015 sont très différentes selon le niveau du diplôme préparé. En 2015-2016, les niveaux V et IV sont en recul respectivement de 1,5 % et 3,1 %. Les niveaux III, II et I augmentent avec une progression de 2,6 % pour le BTS, 5,0 % pour la licence, de 5,4 % pour le diplôme d'ingénieur et de 8,2 % pour le master.

Les apprentis sont accueillis dans 995 CFA et SA, dont 831 sous la tutelle du ministère en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et 137 sous celle du ministère en charge de l'agriculture (3).

**POPULATION CONCERNÉE** - Ensemble des personnes inscrites (apprentis et préapprentis) dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ou une section d'apprentissage (SA), y compris les CFA « agriculture ».

**APPRENTIS** - Voir « Définitions » en 5.1.

**PRÉAPPRENTIS** - Voir « Définitions » en 5.1.

**CFA** - Centre de formation d'apprentis.

**SA** - Section d'apprentissage d'un lycée ou d'une université.

**CAP (A)** - Certificat d'aptitude professionnelle (agricole).

**BTS (A)** - Brevet de technicien supérieur (agricole).

**BP (A)** - Brevet professionnel (agricole).

### SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA). Résultats provisoires au 31 décembre 2015 et résultats définitifs au 31 décembre 2014.

## 1 Effectifs dans les centres de formation d'apprentis et les sections d'apprentissage par région et académie en 2015-2016, résultats provisoires (1).

Régions académiques	Académies	Effectifs totaux	Préapprentis (DIMA)	Apprentis	
				Effectifs	Évolution 2015/2014 (1)
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Nancy-Metz	15 098	378	14 720	-1,4
	Reims	7 696	154	7 542	-1,6
	Strasbourg	15 213	264	14 949	1,1
	Total Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	38 007	796	37 211	-0,5
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Bordeaux	18 457	442	18 015	0,0
	Limoges	3 783	68	3 715	1,3
	Poitiers	13 522	187	13 335	-0,5
	Total Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	35 762	697	35 065	-0,1
Auvergne-Rhône-Alpes	Clermont-Ferrand	8 021	93	7 928	-2,7
	Grenoble	18 841	266	18 575	-1,6
	Lyon	21 623	100	21 523	-0,3
	Total Auvergne-Rhône-Alpes	48 485	459	48 026	-1,2
Bourgogne-Franche-Comté	Besançon	9 461	172	9 289	0,1
	Dijon	9 344	180	9 164	-1,6
	Total Bourgogne-Franche-Comté	18 805	352	18 453	-0,7
Bretagne	Rennes	17 418	168	17 250	0,5
Centre-Val de Loire	Orléans-Tours	18 499	337	18 162	0,2
Corse	Corse	2 100	-	2 100	2,6
Île-de-France	Créteil	22 437	261	22 176	-0,8
	Paris	23 716	56	23 660	0,4
	Versailles	33 560	554	33 006	-0,9
	Total Île-de-France	79 713	871	78 842	-0,5
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Montpellier	16 538	51	16 487	2,9
	Toulouse	16 564	438	16 126	0,4
	Total Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	33 102	489	32 613	1,7
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	Amiens	11 590	475	11 115	-1,2
	Lille	21 652	-	21 652	1,7
	Total Nord-Pas-de-Calais-Picardie	33 242	475	32 767	0,7
Normandie	Caen	9 794	-	9 794	-0,9
	Rouen	12 807	179	12 628	0,4
	Total Normandie	22 601	179	22 422	-0,2
Pays de la Loire	Nantes	27 161	352	26 809	0,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Aix-Marseille	16 264	-	16 264	-1,8
	Nice	10 973	-	10 973	-0,9
	Total PACA	27 237	-	27 237	-1,4
<b>France métropolitaine</b>		<b>402 132</b>	<b>5175</b>	<b>396 957</b>	<b>-0,2</b>
Guadeloupe	Guadeloupe	1 495	49	1 446	0,6
Guyane	Guyane	534	-	534	-9,5
Martinique	Martinique	1 636	97	1 539	1,5
Mayotte	Mayotte	248	-	248	-9,2
La Réunion	La Réunion	4 778	2	4 776	7,2
<b>DOM</b>		<b>8 691</b>	<b>148</b>	<b>8 543</b>	<b>3,3</b>
<b>France métropolitaine + DOM</b>		<b>410 823</b>	<b>5 323</b>	<b>405 500</b>	<b>-0,1</b>

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

1. Évolution des effectifs d'apprentis entre les résultats provisoires au 31 décembre 2015 et les résultats définitifs au 31 décembre 2014.

## 2 Effectifs d'apprentis en CFA et SA par niveau et diplôme

	2014-2015 (1)	2015-2016 (2)	Évolution (%)
CAP	150 810	148 339	-1,6
Autres diplômes de niveau V	11 416	11 451	0,3
<b>Niveau V</b>	<b>162 226</b>	<b>159 790</b>	<b>-1,5</b>
BP	42 284	41 168	-2,6
Bac pro	53 697	51 120	-4,8
Autres diplômes de niveau IV	8 899	9 344	5,0
<b>Niveau IV</b>	<b>104 880</b>	<b>101 632</b>	<b>-3,1</b>
BTS	58 620	60 124	2,6
Autres diplômes de niveau III	12 799	13 246	3,5
<b>Niveau III</b>	<b>71 419</b>	<b>73 370</b>	<b>2,7</b>
Licence	15 830	16 615	5,0
Master	13 784	14 909	8,2
Diplôme d'ingénieur	18 620	19 624	5,4
Autres diplômes de niveaux I et II	19 123	19 560	2,3
<b>Niveaux I et II</b>	<b>67 357</b>	<b>70 708</b>	<b>5,0</b>
<b>Total</b>	<b>405 882</b>	<b>405 500</b>	<b>-0,1</b>

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

1. Résultats issus de SIFA au 31 décembre 2014.

2. Résultats provisoires au 31 décembre 2015.

## 3 Répartition des CFA et SA selon le ministère de tutelle en 2015-2016

En charge de	Nombre de CFA/SA
Éducation nationale/Enseignement supérieur	849
Agriculture	137
Santé	19
Autres	6
<b>Total</b>	<b>1 011</b>

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**